

## **COMPTE-RENDU**

**SEANCE DU 26 JANVIER 2021**

**18H30**

Excusés : Karine Nicolas, pouvoir à Christelle Varache;  
Guillaume Bonnevin, pouvoir à Isabelle Terminet ;  
Éric Rodriguez.

### **Aménagement du bourg**

Appel d'offres : La consultation s'est terminée le 20 janvier. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 janvier et le maître d'œuvre, BETG, a rendu son rapport d'analyse des offres. Le lot 1 voirie réseaux est attribué à Colas, pour un montant de 329 839,62€. Le lot 2 aménagements paysagers et mobilier est attribué à Allure d'Extérieur, pour un montant de 26 603,60€. Le montant total du marché est donc de 356 443,22€ HT alors que l'estimation du maître d'œuvre était de 460 000€. Cette différence conséquente permettra de contracter un emprunt moins important et de financer la phase de la rue des Charrons.

Prêt : il est nécessaire de contracter un prêt pour le financement de la phase 1.

Monsieur Daney (trésor public) avait calculé qu'il faudrait emprunter à hauteur de 170 000€. Le résultat de l'appel d'offres étant inférieur à la prévision, le montant des subventions sera par conséquent moins élevé. Il est par conséquent envisagé d'emprunter 130 000€. Monsieur le Maire rencontrera la Banque Postale et le Crédit Agricole.

### **Echange de terrains**

Il s'agit du terrain rue du Picergent appartenant à la SAS Vignobles Roy et du terrain de la commune situé aux Brossettes. Monsieur le Maire étant concerné, il a sollicité l'avis de la Safer pour une estimation. Nous sommes en attente de leur réponse.

### **Heures supplémentaires**

Chaque année, l'administration impose aux Trésoreries un thème national de contrôle de la paie. Pour l'année 2021, le thème imposé est le contrôle des indemnités horaires pour travaux supplémentaires. Monsieur Daney a donc demandé à l'ensemble des collectivités de reprendre une délibération, qui détaille la liste des emplois qui peuvent être amenés à effectuer des heures complémentaires ou supplémentaires. Dans notre cas, tous les agents sont concernés.

### **Questions diverses**

#### **- Fibre optique**

Monsieur le Maire a rencontré une personne de Charente Numérique, qui lui a précisé le déroulement des travaux. Ainsi les travaux chez les particuliers vont débuter en mars 2021. La

commercialisation est prévue en mars 2022.

Axione, l'entreprise retenue pour les travaux, part de l'armoire située place du monument aux morts. Les fils passent en aérien sur les façades des habitations ou en souterrain jusqu'au raccordement Orange. Ensuite les opérateurs se branchent et installent les prises dans les habitations. Quand le réseau est opérationnel, les opérateurs ont 2 mois pour se manifester.

- **Lotissement les Brossettes**

2 devis ont été demandés pour la préparation du permis d'aménager. Le devis du cabinet Urban Hymns (maître d'œuvre du lotissement le Piruit) s'élève à 24 100€ HT et celui du cabinet BETG (maître d'œuvre de l'aménagement du bourg) s'élève à 21 850€ HT.

- **Festival « 3 coups de Jarnac »**

1 quinzaine de représentations sont prévues sur le Jarnacais. La commune de Sigogne devrait accueillir 2 représentations : « Le long voyage du pingouin dans la jungle », spectacle musical tous publics qui pourrait se dérouler à la salle polyvalente ou sur le parvis de l'église, donné par une troupe du conservatoire de Cognac, le 1er août.

Le second spectacle se tiendra à la Quantinerie, « le roman de Renart ».

**Pour info**

- Lors de son assemblée générale, le comité des fêtes a décidé de déplacer la frairie et la brocante 2021 au stade en raison notamment des travaux d'aménagement prévus dans le bourg. Le feu d'artifice serait tiré allée des tilleuls.
- La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 25 février. Monsieur Jérôme Sourisseau interviendra pour présenter l'agglomération de Grand Cognac.